

Communauté de Communes du Pays de l'Ourcq
Mairie de Vendrest

Procès-verbal du Conseil Municipal du
20 Juillet 2026

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni en Mairie de Vendrest le 20 juillet 2026 à 19 heures 30, sous la présidence de Jean-Denis LIMOSIN.

Présents : Jean-Denis LIMOSIN, Benjamin THURET, Céline LIMOSIN, Gérard DUFOUR, Brigitte OLIVIER, Pascal LAVIALLE, Déborah VENTRI, Tyffanie KLEIN, Axel RACCO

Représentés : Sandrine GIBERT par Brigitte OLIVIER,

Excusés : Yann BOISLÈVE, Nadine DEVAUX, Luis CAMPOS LEON, Bérénice DECLERCQ, Yann POULAIN,

Absents :

Secrétaire de séance : Benjamin THURET

L'ordre du jour des décisions à prendre a été rappelé par Monsieur le Maire :

1 – Approbation du PV de la séance du 29 Juin 2026

2 – Délibérations :

- Transfert du siège du syndicat de fonctionnement des collèges de Crouy-Lizy
- Retrait de la Commune de Rosoy-En-Multien du syndicat des collèges de Crouy-Lizy
- Demande de subvention dans le cadre du fond d'Équipement Rural (FER)

3 – Informations et questions diverses

Début de la séance : 19h30

Objet : APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU 29 JUIN 2026

Le conseil Municipal approuve le procès-verbal du 29 juin 2026

Vote pour 10 - Vote contre 0 - Abstention 0

Objet : TRANSFERT DU SIEGE DU SYNDICAT DE FONCTIONNEMENT DES COLLEGES DE CROUY-LIZY
DE 047-2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, les communes adhérentes doivent approuver le transfert du siège de la Mairie de Crouy-Sur-Ourcq à la Communauté de Communes du Pays de l'Ourcq.

Vote pour 10 - Vote contre 0 - Abstention 0

Objet : RETRAIT DE LA COMMUNE DE ROSOY-EN-MULTIEN DU SYNDICAT DES COLLEGES DE CROUY-LIZY
DE 048-2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, les communes adhérentes doivent approuver le retrait de la Commune de Rosoy-En-Multien.

Vote pour 10 - Vote contre 0 - Abstention 0

Objet : DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU FOND D'ÉQUIPEMENT RURAL (FER)
DE 049-2026

Monsieur le Maire propose de demander une subvention à hauteur de 50% pour le projet : Confection et pose d'un battant de frappe pour la cloche de l'église 1553,00 € HT

Vote pour 10 - Vote contre 0 - Abstention 0

INFORMATIONS ET QUESTIONS D'ACTUALITES

Monsieur THURET Benjamin, suite aux précédentes discussions, signale de beaux panneaux d'entrée de ville à Dhuisy.

Madame LIMOSIN Céline dit que la Commune a seulement le droit de nettoyer les panneaux, ceux-ci devant être réfléchissant ils doivent être fabriqués par des sociétés spécialisées.

Monsieur le Maire demande à Madame LIMOSIN Céline de donner le contact de sociétés.

Monsieur le Maire dit que le concert à l'église a eu du succès, environ 40 à 50 personnes présentes.

Madame LIMOSIN Céline demande s'il y avait des personnes extérieures et qui organisait le concert.

Monsieur le Maire répond qu'il y avait beaucoup d'habitants de Vendrest et que le concert était organisé par la Communauté de Communes du Pays de l'Ourcq.

Monsieur le Maire ajoute que la cérémonie du 14 juillet c'est très bien déroulé.

Monsieur le Maire signale que Covaltri fera des essais en septembre pour l'installation de bacs à cartons à Chaton.

Monsieur le Maire indique que suite au spectacle de fin d'année des écoles de Vendrest et Chaton, les directrices remercient le Maire et son Conseil Municipal pour le prêt de la salle des fêtes.

Monsieur le Maire annonce qu'un audit informatique a été fait par la société Software de Trilport.

Sur place il a modifié quelques paramètres. Des devis ont été envoyés pour une clé wifi pour le poste informatique du Maire, ainsi que pour la protection des données et pour la sauvegarde des dossiers.

Monsieur THURET Benjamin trouve le tarif de sauvegarde un peu cher.

Madame LIMOSIN Céline précise que les tarifs pour les professionnels sont plus élevés que pour des particuliers, les besoins ne sont pas les mêmes.

Monsieur le Maire indique que les épandages de boues auront lieu entre juillet et septembre. Il précise qu'il a pris contact avec Covaltri pour que les consignes de respect aux abords des habitations soient respectées, de plus les boues seront mélangées à de la chaux, ce qui diminue beaucoup les odeurs.

Madame LIMOSIN Céline demande pourquoi ils utilisent de la chaux par rapport à d'autres produits.

Monsieur le Maire répond que la chaux stabilise le produit et diminue l'acidité.

Monsieur le Maire remercie Benjamin THURET pour son intervention sur un départ de feu dans les champs.

Madame LIMOSIN Céline demande quand la page Facebook sera créée.

Monsieur le Maire demande donc à la commission informations et communications de se réunir afin de procéder à la création de la page.

Madame KLEIN Tyffanie demande s'il est possible que cela se fasse avant septembre afin de pouvoir publier la promotion de la fête annuelle.

Monsieur le Maire demande quelles sont les avancées concernant la fête.

Madame KLEIN Tyffanie dit qu'une rencontre avec les forains est prévue début juillet. La proposition de faire la fête sur le parking de la salle des fêtes a déjà été demandé et celle-ci acceptée par les forains.

Madame LIMOSIN Céline annonce que des tickets de manège gratuit seront distribués aux enfants faisant les lampions.

Monsieur RACCO Axel demande si pour le barbecue il est prévu de prendre de réservations.

Madame KLEIN Tyffanie répond que non, l'accès sera libre.

Monsieur le Maire rappelle que le passage de la commission des villages fleuris passera le lendemain, soit le 21 juillet.

Monsieur le Maire propose à tous les conseillers présents de faire le tour des bâtiments communaux de Vendrest.

Fin de la séance 20h45